



HAL
open science

La mosaïque à l'Océan trouvée à Maubourguet (Hautes-Pyrénées)

Catherine Balmelle, Sylvain Doussau

► **To cite this version:**

Catherine Balmelle, Sylvain Doussau. La mosaïque à l'Océan trouvée à Maubourguet (Hautes-Pyrénées). *Gallia - Fouilles et monuments archéologiques en France métropolitaine*, 1982, 40 (1), pp.149-170. 10.3406/galia.1982.1857 . hal-01940316

HAL Id: hal-01940316

<https://hal.science/hal-01940316>

Submitted on 27 Nov 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

LA MOSAÏQUE À L'OCÉAN TROUVÉE À MAUBOURGUET (Hautes-Pyrénées)

par Catherine BALMELLE et Sylvain DOUSSAU

Depuis une quinzaine d'années, les découvertes de vestiges d'habitats antiques n'ont cessé de se multiplier dans les Hautes-Pyrénées, territoire de l'ancienne Aquitaine, jadis considéré comme peu romanisé, mais en fait jusqu'alors incomplètement exploré par les archéologues¹. Ainsi, le long de la vallée de l'Adour, à Maubourguet, trois sites d'établissements ruraux comportant des mosaïques ont-ils été dernièrement reconnus : l'un à l'emplacement de l'église, l'autre rue du cimetière², le troisième enfin au domaine de *Saint-Girons* où a été découvert en 1979 un pavement représentant le dieu Océan, objet de notre étude³. Par ses caractéristiques techniques et ornementales, ce pavement de Maubourguet, comme on le verra, doit être rapproché d'autres mosaïques de l'Aquitaine méridionale et tout naturellement de la mosaïque d'Océan mise au jour à la fin du xix^e siècle à Montréal-du-Gers, au lieu-dit *Glésia*.

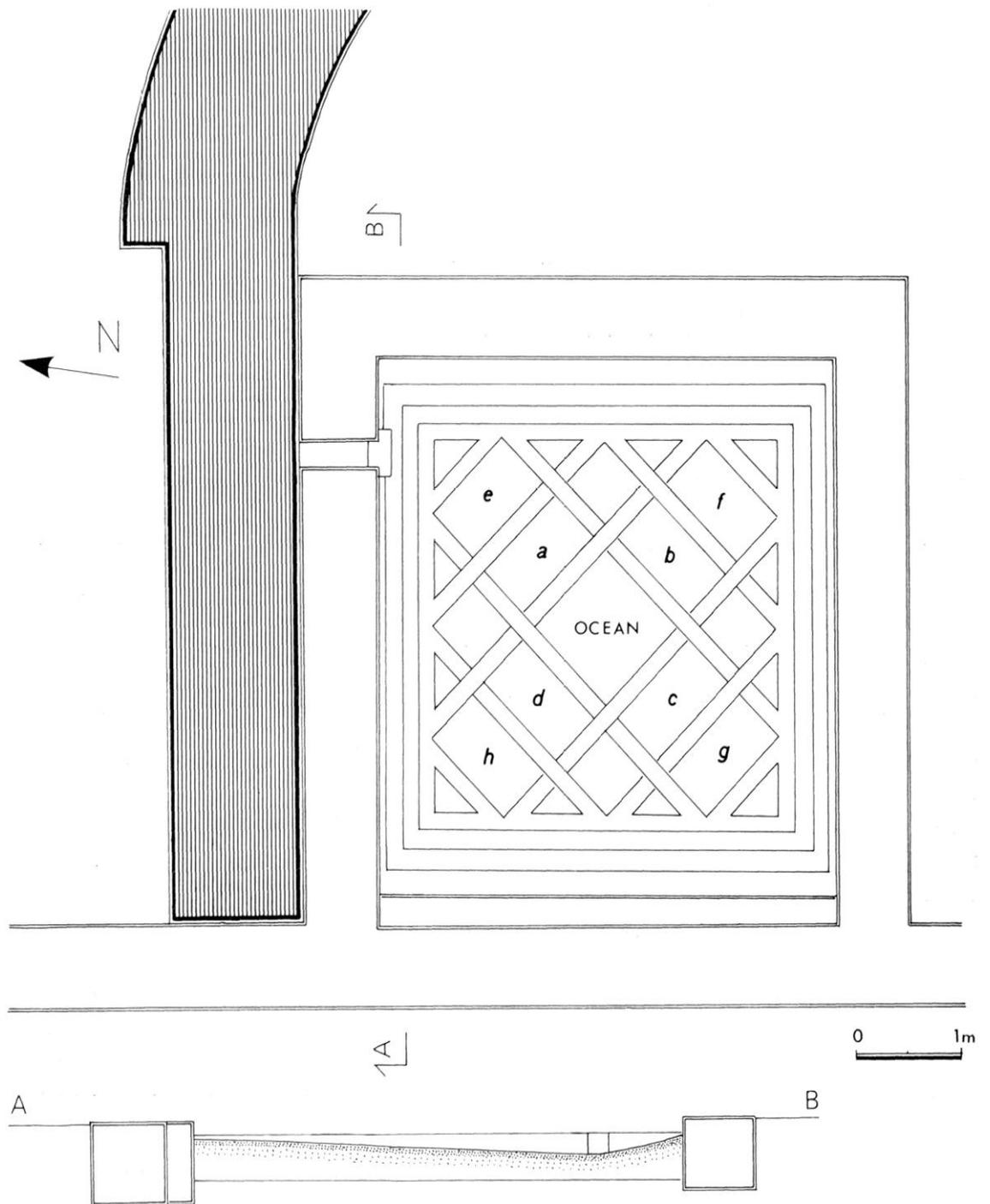
Le domaine de *Saint-Girons* s'étend au sud de l'agglomération de Maubourguet, sur la rive gauche de l'Adour, et c'est à environ 150 m du fleuve⁴ que le pavement a été découvert fortuitement le 12 avril 1979, au cours de travaux agricoles. Grâce à une petite équipe composée de MM. R. Coquerel, S. Doussau et J. Guilhas, la mosaïque fut aussitôt entièrement dégagée, en accord avec le propriétaire du terrain, M. Le Gentil. Laissée *in situ*,

1 Les recherches sur le terrain menées récemment par M. M.-R. Coquerel et S. Doussau ont été signalées dans les chroniques de *Gallia* et dans les *Bull. de la Société de Ramond* (Bagnères-de-Bigorre), années 1970 à 1973. On consultera également R. COQUEREL, *Traces de l'occupation gallo-romaine dans les Hautes-Pyrénées* (Centre départemental de la documentation pédagogique, Tarbes, 1977).

2 Voir, en dernier lieu, C. BALMELLE, *Recueil général des mosaïques de la Gaule*, IV, *Aquitaine*, 1, Paris, 1980, N^o suppl. à *Gallia*, n^{os} 100 et 101. Il ne s'agit que de cubes isolés et de petits fragments, le plus grand mesurant 10 cm sur 7 cm.

3 La découverte signalée aussitôt dans la presse locale (cf. en particulier, S. DOUSSAU, dans *La Nouvelle République des Pyrénées* du 23 avril 1979), a été mentionnée dans les chroniques de *Gallia*, 38, 1980, p. 498, fig. 29. Voir aussi la brève communication de C. BALMELLE, *Une nouvelle mosaïque d'Océan dans le Sud-Ouest de la Gaule*, III *Colloquio internazionale sul mosaico antico, Ravenna 6-10 settembre 1980*, Ravenna, 1982.

4 Plan cadastral de 1973, section C, parcelle n^o 62.



1 Maubourguet, plan de situation et schéma de la mosaïque par R. Prudhomme, d'après un relevé de S. Doussau.

recouverte, elle a été inscrite en 1980 à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques, à la suite des démarches menées par M. M. Labrousse, alors directeur des Antiquités historiques de Midi-Pyrénées.

La mosaïque couvrait le sol d'un espace rectangulaire irrégulièrement implanté, d'environ 4,67 m sur 4,30 m, délimité par des murs de 70 cm d'épaisseur, faits d'assises en galets liés au mortier. Le mur ouest était doublé à l'intérieur d'une banquette large de 25 cm, constituée de galets et de nombreux fragments de tuiles, correspondant semble-t-il, à l'aménagement d'une marche. Aucune trace de seuil n'a été repérée ; cependant, la présence de la banquette, l'orientation de la tête du dieu à l'ouest permettent de situer avec une certaine vraisemblance l'accès à la construction par le côté occidental (fig. 1). On notera qu'intérieurement, les murs étaient enduits par endroits d'une couche de mortier rose, épaisse de 2 cm ; quelques fragments de plaque de marbre recueillis au cours du dégagement de la mosaïque laissent supposer que les parois verticales portaient, au moins à la base, un revêtement de marbre.

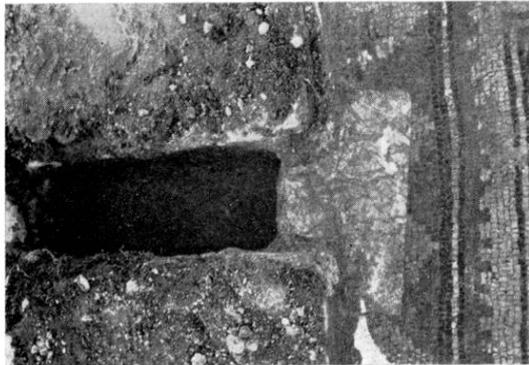
Le pavement, couvert de concrétions calcaires en divers points, était relativement bien conservé (un dixième environ de sa superficie détruit) (fig. 2), ce qui peut paraître surprenant si l'on songe qu'il se trouvait à 15 cm du sol actuel. En fait, il devait sa conservation à un pigeonnier qui le recouvrait jusque vers 1930. Attestée dès le XVII^e siècle, la construction avait été implantée sur les murs entourant la mosaïque, assurant ainsi sa protection au milieu des terres cultivées⁵. Comme le montre la coupe (fig. 1), le tapis présentait une dénivellation de 20 cm entre les points A et B. La pente était nettement orientée vers une rigole d'évacuation qui passait dans le mur nord. Une petite plaque de marbre violet, en forme de T, était scellée dans le pavement, encastrée dans le mur et débordant légèrement au-dessus de l'évacuation (fig. 3). On signalera toutefois qu'aucune trace d'amenée d'eau n'a été repérée aux abords de la construction.

Il est évident que l'aménagement architectural de l'espace suggère d'y voir un bassin ; le décor de la mosaïque, à dominante de thèmes aquatiques, comme on le verra, était ainsi parfaitement adapté à la fonction de la pièce.

Avant d'aborder l'étude détaillée du pavement, il importe de préciser qu'il n'y a pas eu de fouille systématique et que le matériel recueilli en surface n'apporte aucune donnée chronologique précise⁶. Toutefois, en ce qui concerne l'histoire du site, plusieurs faits méritent d'être signalés. Premièrement, on notera que le mur ouest du bassin se prolongeait sur une dizaine de mètres vers le nord et sur 0,50 m vers le sud, et qu'au-delà, il était démoli jusqu'à la base des fondations ; aucune substruction n'apparaissait dans le prolongement des autres murs du bassin. Différentes raisons peuvent expliquer ces destructions qui ont épargné le bassin protégé, a-t-on vu, par le pigeonnier : d'une part, la mise en culture du site dès le Moyen Âge, d'autre part, l'usage de récupérer des débris de mortier de chaux pour l'amendement des terres. On indiquera également que le mur nord du bassin

5 Parfaitement localisé sur le plan cadastral de 1824, ce pigeonnier est déjà mentionné dans les terriers du XVII^e et du XVIII^e s. Au moment de la découverte, il restait sur la mosaïque (barbe d'Océan, panneaux rectangulaires contigus) des traces de mortier d'un socle en maçonnerie qui devait appartenir au pigeonnier.

6 Le matériel rencontré au-dessus de la mosaïque consiste essentiellement en fragments de poterie du haut Moyen Âge, à pâte fortement dégraissée de sable, de couleur blanche, parfois légèrement rosée, offrant un profil en S. On signalera qu'à proximité, en 1970, lors d'une prospection de surface, S. Doussau avait recueilli des fragments de *tegulae* et de céramique commune gallo-romaine, ainsi que plusieurs tessons de céramique du haut Moyen Âge.



2 Vue d'ensemble de la mosaïque d'Océan.

3 Détail de l'évacuation.

était doublé extérieurement d'un mur postérieur, épais de 1,30 m, se prolongeant à l'est par une abside dont il ne subsistait que le départ d'un mur semi-circulaire (fig. 1). D'autre part, trois sondages effectués autour du bassin ont permis d'identifier plusieurs sépultures en pleine terre, dépourvues de mobilier, sans orientation précise ainsi que des fragments



4 Tête d'Océan.

de sarcophages en marbre. En raison de l'abside orientée et des sépultures à proximité, on pourrait supposer qu'on se trouve en présence d'une église chrétienne⁷.

Ces remarques sur le contexte architectural présentées, il convient d'examiner à présent la technique du pavement. Le mosaïste a fait usage de tesselles de formes irrégulières et de dimensions diverses (5 à 18 mm de côté), les éléments les plus fins étant réservés à l'exécution de la tête d'Océan (fig. 4). Comme dans de nombreuses mosaïques de cette partie de la Gaule, le mortier de jointoiement apparaît nettement entre les cubes⁸. Quant aux matériaux employés, ce sont dans leur grande majorité des calcaires marneux⁹, mais on observe aussi de la terre cuite rouge et du marbre gris bleuté, blanc et mauve ; cette dernière couleur, d'un emploi limité, se rencontre uniquement au centre du tapis, pour la tête du dieu.

Pour les couleurs de base, deux types principaux de calcaires sédimentaires ont été utilisés : d'une part, des calcaires à globigérines (blanc crème) ; d'autre part des calcaires à spicules (noir, gris, rose/rouge, jaune) dont les faciès varient sensiblement d'une couleur à l'autre. De tels calcaires n'ont pu être extraits des proches environs de Maubourguet ; en revanche, ils pourraient provenir de la zone sous-pyrénéenne, au sud de Tarbes (région de Montgaillard). Toutefois, en ce qui concerne certaines catégories de calcaires à spicules, très durs (cf. noir et gris), on ne saurait exclure *a priori* l'hypothèse de galets de rivières.

Le marbre gris pourrait être un marbre du type de la haute vallée de la Garonne, matériau assez souvent utilisé dans les mosaïques de l'Aquitaine méridionale¹⁰. Le marbre blanc et le marbre mauve (sans doute griotte) sont aussi vraisemblablement des marbres pyrénéens.

En ce qui concerne le chromatisme, on note une palette relativement réduite sur le pourtour du tapis : noir, gris, blanc crème parfois légèrement rosé, rouge (diverses nuances du rouge brique au bordeaux), rose clair et foncé, quelques rehauts de jaune. En revanche, dans le carré central et les carrés adjacents, les sujets figurés sont rendus au moyen d'une palette plus variée adjoignant du vert, du brun foncé, du mauve et du gris bleuté. En plusieurs secteurs, notamment dans le rectangle a (fig. 5 a), on remarque que les tesselles sont brûlées.

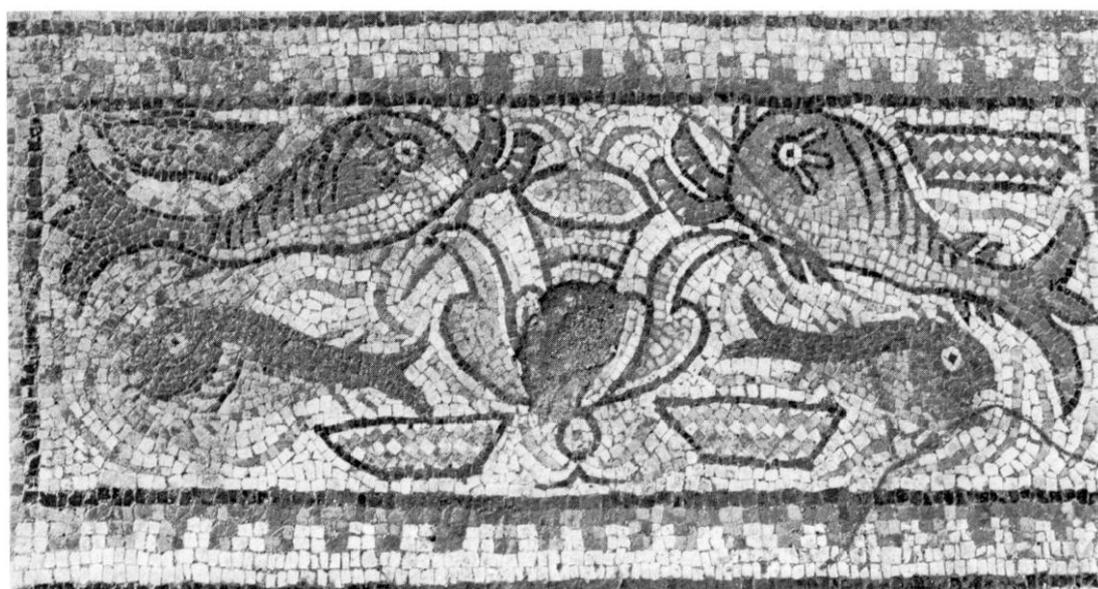
Les sujets figurés se caractérisent par un dessin schématique, linéaire et plat, des traits noirs cernant généralement les contours. Le tracé est souvent maladroit, les détails anatomiques sont simplifiés à l'extrême, entre autres dans les têtes des dauphins (fig. 4 et 5 b) ;

7 De plus, le toponyme du lieu-dit, *Saint-Girons*, attesté par les textes dès 1233, n'exclut pas l'hypothèse d'un édifice dédié à *Gerontius*, chrétien martyrisé en Novempopulanie à la fin de l'Antiquité ; sur ce martyr, dont les origines et la vie sont en fait assez mal connues, voir par exemple *Bibliotheca Hagiographica latina Antiquae et Mediae Aetatis*, ediderunt Socii Bollandiani, nos 3488-3489, cf. *Acta Sanctorum*, XIV, *Maii*, 2, p. 95 et 103-104.

8 Le support, examiné partiellement, présente un *nucleus* blanchâtre à grains fins et un *rudus* rose avec éclats de brique.

9 Les lames minces de plusieurs échantillons de tesselles effectuées au Laboratoire de pétrographie de l'Université de Paris VI, ont été examinées par le Professeur D. Boulanger. Qu'il soit ici vivement remercié. Notre reconnaissance va également au Professeur M. Durand-Delga (Laboratoire de géologie méditerranéenne, Université Paul-Sabatier, Toulouse), qui a eu la gentillesse d'orienter nos recherches sur les calcaires sédimentaires rencontrés dans divers pavements du Sud-Ouest de la France.

10 Voir notamment *Recueil*, IV, 1, p. 14.



5 De haut en bas : rectangles a, b et c.

mais malgré tous ces défauts techniques, ces images demeurent étonnamment expressives et pleines de vie : il suffit d'observer en particulier le canard à l'allure guillerette qui décore l'un des rectangles (fig. 5 c). Pour ce qui est des motifs géométriques, on ne manquera pas de noter l'irrégularité des figures et les maladresses d'exécution, manifestes par exemple dans les peltes (fig. 7 e). Un dernier détail enfin mérite de retenir l'attention ; il s'agit du tracé des bandes en lacis de tresses qui dessinent la trame. Bordées par un filet blanc entre deux filets noirs, les tresses, à l'intersection des bandes, sont nettement séparées l'une de l'autre, alors que le plus souvent les bandes tressées, simplement délimitées par un filet noir, forment un dessin continu¹¹. Le même rendu en filet trichrome des bandes tressées en lacis, appliqué toutefois à une trame différente, se retrouve sur un pavement de la villa de Sorde-l'Abbaye (Landes) (fig. 6)¹². Cette façon de dessiner les bandes en lacis ne constitue pas un procédé propre aux mosaïstes aquitains ; des traits d'exécution analogues ont été repérés sur une série de pavements de l'Antiquité tardive, principalement aux v^e et vi^e siècles, dans l'ensemble du monde méditerranéen¹³.

Le mosaïste avait à paver un espace architectural réduit, proche du carré (environ 4,67 m sur 4,30 m), aux dimensions irrégulières, comme on l'a vu plus haut. Le système de composition géométrique choisi, de type centré et parfaitement symétrique, s'adaptait à un cadre carré et entraînait obligatoirement des raccords aux murs de largeur inégale. Le tapis décoré mis en place, *grosso modo* carré (4,20 m de côté), fut ainsi séparé des murs par une bande de tesselles blanches (disposées en rangs perpendiculaires aux murs), de 5 cm au nord et au sud, de 21 cm à l'est et de 22,5 cm à 26 cm à l'ouest. Les différences de dimensions de l'espace architectural ont été aussi rattrapées en jouant sur la largeur de la bordure (30 à 46 cm). Toutefois, ces irrégularités n'ont pu être reportées sur le plan (fig. 1).

11 Cf. par exemple *Recueil*, IV, 1, n° 161.

12 *Gallia*, XIX, 1961, p. 354, fig. 54 ; un *terminus post quem* est fourni par un bronze de Constantin recueilli dans le *nucleus* du pavement. Précisons toutefois que l'analyse stylistique suggérerait une datation postérieure au milieu du iv^e s. Le ruban ondulé avec calices trifides, par exemple, dessiné par deux sinusoides en filet triple, qui s'entrecroisent, se distingue nettement des rubans de ce type rencontrés au iv^e s. ; en revanche, les mêmes caractéristiques dans le traitement du ruban se retrouvent sur des pavements du « Palais de Théodoric » à Ravenne (F. BERTI, *Mosaici antichi in Italia*, R. VIII, *Ravenna* : I, Rome, 1976, nos 28 et 29, premier quart du vi^e s.). Sur ce pavement de la villa de Sorde-l'Abbaye, voir ultérieurement, *Recueil*, IV, 2, en préparation.

13 On mentionnera simplement quelques exemples parmi d'autres : Antioche (D. LEVI, *Antioch Mosaic Pavements*, Princeton, 1947, pl. LXVIII, a, CXXX, a, CXXXII, a et b, entre 400 et 475) ; église de Kaoussié (*ibid.*, pl. CXIV, datée de 387) ; Cos, basiliques paléochrétiennes (S. PELEKANIDIS, *Corpus mosaicorum christianorum vetustiorum pavimentorum* : I, *Graecia Insularis*, Thessalonique, 1974, pl. 28, 31, 34 à 37, 39, 42, v^e/vi^e s.) ; Loupian (H. LAVAGNE, *Deux mosaïques de style orientalisant à Loupian (Hérault)*, dans *Mon. Piot*, LXI, 1977, p. 61-86, fig. 2, 10, 16, 20, première moitié du v^e s. ; Carthage, basilique de Dermech II et salle voisine du baptistère souterrain (N. DUCAL, *Les églises africaines à deux absides*, II, Paris, 1973, p. 78, fig. 36 et note 3, époque byzantine) ; Minorque, basilique d'Es Fornàs de Torelló (P. DE PALOL, *Arqueologia cristiana de la España romana, Siglos IV-VI*, Madrid-Valladolid, 1967, p. 227-228, pl. XLIII, époque byzantine) ; Ravenne (F. BERTI, *op. cit.*, n° 26, premier quart du vi^e s.) ; Naples, basilique de San Lorenzo Maggiore (R. FARIOLI, dans *Catacombes et basiliques*, Rome, 1978, p. 160, pl. X, a, 535-535). — Cette liste volontairement sélective nécessite quelques précisions : à l'exception d'un pavement d'Antioche (D. LEVI, *op. cit.*, pl. XCVII, House A, fin du n^e s.), tous les exemples repérés appartiennent à l'Antiquité tardive, et plus spécialement aux v^e/vi^e s. D'autre part, il s'avère que cette façon de rendre les bandes tressées en lacis semble, tout au moins à l'origine, surtout caractéristique des mosaïques orientales et qu'elle a été diffusée ultérieurement en Occident. Enfin, on notera que la variante rencontrée à Maubourguet — bandes tressées cernées d'un filet triple bichrome — apparaît surtout en Afrique du Nord (Carthage) et dans des secteurs d'influence africaine (Baléares, Italie du Sud).



6 Sorde-l'Abbaye,
fragment du tapis avec étoiles
de deux carrés.

La bordure du tapis est ainsi constituée (en allant de l'extérieur vers l'intérieur) : dents de scies dentelées réversibles, rouges et blanches ; filet double noir ; filet blanc ; filet noir ; filet double rouge à denticules en quatre-tesselles, tournés vers l'intérieur ; bande blanche ; filet noir ; filet blanc ; filet noir ; tresse à deux brins (noir, rouge, jaune, blanc, noir et noir, gris, gris vert, blanc, noir) sur fond blanc.

Le champ est organisé selon un système de composition centrée à plusieurs éléments, que l'on peut décrire de la manière suivante : un grand carré sur la pointe inscrit, enlacé à une croix en sautoir, l'ensemble déterminant des paires de rectangles, des petits carrés sur la pointe ainsi que des triangles rectangles et isocèles sur le pourtour (fig. 1). Le schéma est traité en lacis de tresses à deux brins, de coloris identiques à ceux de la tresse entourant le champ (quelques variantes dans la répartition des couleurs).

A l'intérieur de cette structure complexe, les ornements décoratifs s'ordonnent selon des principes de symétrie et d'axialité, dictés en grande partie par le choix du canevas. Les sujets aquatiques sont dominants : Océan, dauphins, poissons, poulpes, canards, coquilles.

S'y adjoignent des motifs géométriques aux lignes sinueuses, sur le pourtour. La tête du dieu Océan, au centre du champ, occupant donc une place privilégiée, est orientée vers l'ouest, tandis que les autres motifs figurés, répartis symétriquement dans les rectangles a, b, c, d (fig. 1), sont lisibles des angles du tapis ; le pavement s'offre ainsi à la vue sous des angles multiples.

Carré central (96 cm de côté) : bordé à l'intérieur d'un filet rouge et d'un filet noir, il présente sur fond blanc, disposée selon la diagonale, une tête d'Océan, curieusement « coiffée » d'une coquille, aux rayons tournés vers le bas, sur laquelle se dresse une feuille cordiforme (fig. 4).

De part et d'autre du front du dieu, jaillissent deux grosses pinces de crustacé à dominante rouge (homard ?) ainsi que deux antennes rouges ; des lignes ondulées, évoquant sans doute les flots, sont disposées entre les pinces. Le visage démesurément large, se caractérise par des oreilles bilobées et par un front bas de couleur mauve, orné de stries et couronné par une sorte d'accolade au-dessus de laquelle sont figurés des traits obliques (chevelure ?). On notera également le nez long et informe d'où s'échappent symétriquement deux dauphins très stylisés (blancs et gris, cernes noirs, rehauts rouges), celui de droite partiellement conservé. Le visage est encadré par une chevelure et une barbe abondantes, indifférenciées, rendues au moyen de lignes sinueuses (noir, blanc, rouge, rose, jaune, gris, brun, mauve) dont certaines dessinent des formes indistinctes. Dans la partie inférieure de la barbe est représenté, pointant vers l'angle du carré, un bouton de fleur trifide jaune et gris bleuté, orné de stries noires¹⁴.

Rectangles a, b, c, d (96 cm × 35,5 cm) (fig. 1) : bordés intérieurement par un filet denticulé rouge et par un filet noir, ils montrent sur un fond clair parsemé de lignes ondulées, deux types de décor qui se répondent symétriquement, selon les diagonales : canards, poissons, poulpe (a, c), dauphins de chaque côté d'un cratère (b, d). Dans les espaces laissés libres, sont figurés des éléments en forme de trapèze, cernés de noir, rendus au moyen de tesselles posées sur la pointe faisant apparaître des traits chenillés. Il est difficile de préciser la nature de ces éléments : les traits chenillés rappellent l'un des procédés fréquemment utilisé par les mosaïstes romains pour rendre l'eau¹⁵. Toutefois, compte tenu de leur forme, de leur disposition et de leur emploi dans un contexte aquatique, on pourrait songer à des plantes d'eau ou mieux encore à des paniers, ornements les uns et les autres souvent associés aux représentations de canards et de poissons¹⁶.

Dans le rectangle a (fig. 5 a), on rencontre successivement, de droite à gauche, se succédant à la file : un canard au plumage rouge et jaune, l'aile soulignée en noir et gris, doté d'un large bec rouge et de pieds palmés également rouges (souchet ?) ; un poisson blanc et gris, se distinguant par une nageoire caudale fourchue et une large tête aux ouïes dessinées en pointillé (rouge et blanc) ;

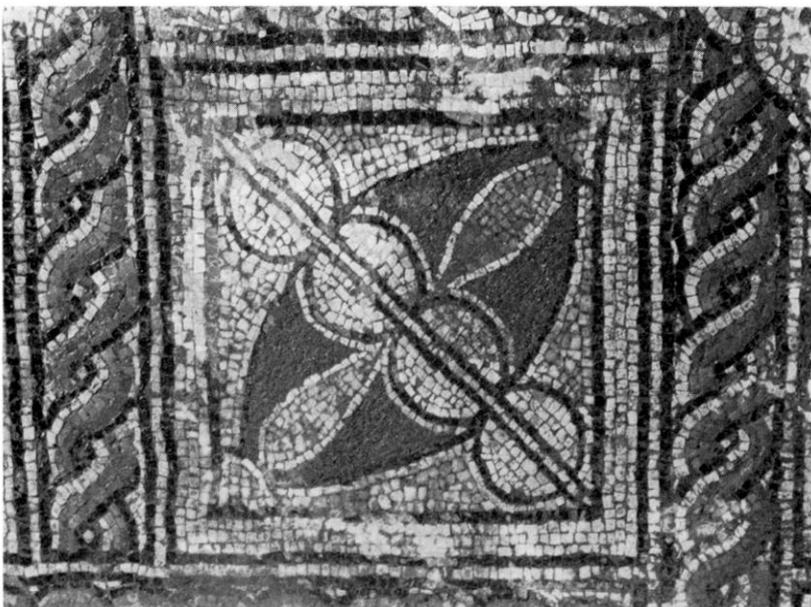
14 Une série de mosaïques du Sud-Ouest de la Gaule présente des fleurons où apparaît le même motif, associé à des pétales en fuseau (cf. *Recueil*, IV, 1, n° 58). Le mode d'utilisation ici rencontré est tout à fait original. Sans qu'il soit possible d'établir de parallèle précis, on évoquera « l'accolade ou touffe d'algues stylisées » placée sous la face d'Océan de la fontaine de Nole : cf. P. VOUTE, *Notes sur l'iconographie d'Océan. A propos d'une fontaine à mosaïques découverte à Nole (Campanie)*, dans *Mélanges de l'École française de Rome, Antiquités*, 84, 1972, 1 p. 652, fig. 9.

15 Voir entre autres G. Ch. PICARD, *La Maison de Vénus. Recherches archéologiques franco-lunisiennes à Maclar*, I, Rome, 1977, p. 25 et 70, fig. 25.

16 La seconde hypothèse nous paraît aujourd'hui plus vraisemblable, en raison des tesselles sur la pointe qui peuvent aussi suggérer une vannerie : cf. par exemple les paniers tenus par les amours pêcheurs sur la mosaïque du *triclinium* de la Maison de la pêche à Bulla Regia : A. BESCHAOUCH, R. HANOUNE, Y. THÉBERT, *Les ruines de Bulla Regia*, Rome, 1977, p. 70, fig. 64. On ajoutera que des paniers sont aussi souvent associés aux simples représentations de faune marine et aquatique, tant sur les mosaïques que dans les ouvrages de foreutique (voir notamment F. BARATTE, *La coupe aux poissons du Musée du Louvre*, dans *Revue du Louvre et des Musées de France*, 1979, p. 6-14). A propos de l'identification de ces éléments à des plantes d'eau, voir C. BALMELLE, *op. cit.*



7 De haut en bas : rectangle e, décoré de pelles et rectangle f, décoré d'osselets.



8 Détail d'un petit carré.

un poulpe noir et gris ; un second canard caractérisé par un plumage vert et blanc (tête et col verts, collier blanc), ainsi que par un large bec et des pattes rouges, qui pourrait être un colvert. Suit enfin un poisson analogue au premier, mais plus petit. Les canards sont représentés de profil dans une attitude de marche ; les poissons ont le corps dressé, la tête à la hauteur du bec des canards.

Dans le rectangle c (fig. 5 c), on retrouve la même alternance des éléments : canards à large bec et à pattes palmées (dont sans doute également un colvert), poissons et poulpes vers le milieu du panneau ; toutefois quelques variantes s'observent dans la disposition et le rendu des animaux. On notera ainsi deux canards côte à côte, l'un au plumage jaune saisi en marche, l'autre à dominante grise, plus petit, semblant nager, les pattes dissimulées par un poisson gris bleuté à taches rouges, peut-être une truite. Le second poisson se remarque par sa couleur d'un blanc brillant.

Les rectangles b et d montrent deux dauphins gris et blancs, au contour noir (rehauts rouges et jaunes), affrontés de part et d'autre d'un cratère à godrons (noir, blanc et gris) d'où jaillit un petit jet d'eau. Sous chaque dauphin est placé un poisson rouge et rose (rouget ?) regardant vers l'extérieur du panneau. Le fond laissé libre est décoré de motifs trapézoïdaux à traits chenillés (voir *supra*, p. 158). D'un rectangle à l'autre, quelques légères différences apparaissent dans l'arrangement de ces éléments et le rendu des animaux. Le style bien entendu reste le même, caractérisé par une schématisation extrême. On signalera en particulier le traitement du cratère du rectangle b, le mieux conservé (fig. 5 b). Le pied est figuré par une simple accolade ; les anses ont disparu : à leur place, dans le prolongement des godrons latéraux, une sorte de pointe recourbée¹⁷.

Rectangles e, f, g, h (fig. 1) : soulignés intérieurement par un filet noir, ils sont couverts de deux types de décors géométriques, à base de peltes ou d'osselets qui se correspondent selon les diagonales.

Rectangles e et g : paires tangentes de peltes adossées, alternativement couchées et dressées. Les peltes, dessinées par un filet blanc, enferment une peltte emboîtée à dominante grise, cernée de noir. Le plus souvent, une tesselle rose marque le point de contact des paires de peltes. Les intervalles cordiformes déterminés par la composition sont délimités par un filet noir (fig. 7).

Rectangles f et h : osselets adjacents, au contour noir (f) ou blanc (h) chargés d'une figure emboîtée, généralement bordée d'un filet blanc (f) ou noir (h), de couleur variable (rouge, rose, jaune, blanc, noir). La plupart des osselets sont frappés en leur centre d'une barre noire ou blanche (fig. 7).

Les petits carrés qui cantonnent le carré central (fig. 1 et 8) portent tous le même motif, constitué de deux éléments triangulaires ornés de nervures et à base en festons, placés de part et d'autre d'un filet médian disposé selon la diagonale de la case. A première vue insolite, ce motif paraît correspondre, ainsi que nous l'avons déjà suggéré¹⁸, à une représentation de deux coquilles affrontées. Quant aux triangles situés sur le pourtour du champ, ils enferment un triangle emboîté, délimité de façon plus ou moins régulière, par un filet rouge à denticules en quatre-tesselles, tournés vers l'extérieur.

Il est clair que cette mosaïque de Maubourguet relève d'un programme décoratif unitaire ; centré sur l'iconographie d'Océan, parfaitement mis en évidence par l'organisation axiale et symétrique de l'espace, ce programme était bien approprié, comme on l'a souligné plus haut, à un pavement de bassin. Il est également manifeste, d'après la nature des différents éléments décoratifs et la façon dont ils ont été traités, que l'on a affaire à une œuvre provinciale qui doit être classée parmi l'abondante production des ateliers de

17 Sur cette déformation du cratère, voir C. BALMELLE, *op. cit.*

18 C. BALMELLE, *op. cit.*

mosaïstes du Sud-Ouest de la Gaule durant l'Antiquité tardive. Cette dernière affirmation mérite sans aucun doute des explications et ce sera le sujet de notre dernière partie.

La tête d'Océan retiendra d'abord notre attention. Cette divinité a été somme toute peu représentée sur les pavements aquitains ; outre Maubourguet, un seul exemple est actuellement connu : il s'agit de la mosaïque de Montréal-du-Gers, *Le Glesia* qui décorait une villa de la fin de l'Antiquité, partiellement dégagée au XIX^e siècle¹⁹. Cependant, ces images ne sont pas aussi isolées qu'on pourrait le supposer à première vue. En effet, on retrouve à Jurançon *Pont d'Oly* (Pyrénées-Atlantiques), soit à une soixantaine de kilomètres de Maubourguet, deux pavements figurant des divinités marines en buste, l'une un Neptune, l'autre difficile à identifier²⁰. D'autre part, il convient de signaler l'existence, dans un contexte géographique assez proche, quoique en Narbonnaise, d'une autre mosaïque d'Océan, celle de Saint-Rustice, près de Toulouse²¹. Compte tenu du nombre limité de mosaïques d'Océan postérieures au III^e s., dans les provinces gauloises, la forte concentration de ces images dans le Sud-Ouest de la Gaule semble un phénomène intéressant à souligner²².

19 La principale bibliographie est mentionnée dans G. LAFAYE, *Inventaire des mosaïques de la Gaule*, I, *Narbonnaise et Aquitaine*, Paris, 1909, n° 457. Voir aussi les articles de l'abbé CAZACRAN dans *l'Appel au Peuple* (9 octobre, 29 et 30 octobre 1887). Deux dessins alors publiés, l'un de M. Rancé (*Bull. de la Société de Borda*, 12, 1887, p. 249-268, fig. 2), l'autre d'A. Ducamin (*Bull. arch. du Comité*, 8, 1890, face p. 38, pl. I). Postérieurement, ce pavement, quoique souvent mentionné par les spécialistes de mosaïques (notamment L. FOUCHER, *La maison de la procession dionysiaque à El Jem*, Tunis, Paris, 1963, p. 143 et 145 ; P. VOUTE, *op. cit.*, p. 654), n'a jamais été étudié de manière approfondie.

Parmi le matériel recueilli sur le site, sont mentionnées principalement deux monnaies provenant des déblais d'une salle de la villa : la première, un grand bronze de Trajan ou d'Hadrien, la seconde, un petit bronze d'Hélène, mère de Constantin, de l'atelier de Trèves, appartenant à une importante série frappée entre 324 et 330 (*Late Roman Bronze Coinage, A.D. 324-498*, London, 1960, I, p. 4, Treveri n° 47). La datation proposée à la suite de ces trouvailles est imprécise et peu claire. Les caractéristiques générales du décor de l'ensemble des cinq mosaïques mises au jour dans la villa, inciteraient à écarter une datation antérieure au IV^e s. : cf. ultérieurement, *Recueil*, IV, 2, en préparation.

20 *Recueil*, IV, 1, n° 153 (pl. XC, XCII, XCIII) et n° 154 (pl. XCIV et XCVI). Datation proposée : IV^e s. au plus tôt (cf. observations, *ibid.*, p. 164).

21 Découvert en 1833, le pavement est mentionné par G. Lafaye (*op. cit.*, n° 376, planche). Par la suite, le principal article consacré à cette mosaïque est celui de R. Lizop (*La mosaïque de Saint-Rustice et ses inscriptions*, dans *Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France*, 21, 1947, p. 215-232, pl. I et II). Citée postérieurement dans divers travaux (par exemple L. FOUCHER, *op. cit.*, p. 144-145, K. M. D. DUNBABIN, *The Mosaics of Roman North Africa*, Oxford, 1978, p. 150, note 63), cette mosaïque n'a jamais fait l'objet d'une étude détaillée.

L'on ne dispose d'aucun renseignement précis sur le matériel trouvé au cours des fouilles. Dans les articles anciens, le pavement a été attribué à des époques diverses : II^e, III^e, IV^e s. Il nous semble impossible, en raison du style de la mosaïque et de certains détails iconographiques, de retenir une datation antérieure au IV^e s. On évoquera en particulier l'arrangement de la chevelure de Thétis (R. Lizop, *op. cit.*, pl. III ; sur les représentations mythologiques qui accompagnent la face d'Océan, voir *infra*) : les cheveux de la déesse sont fixés par un cabochon central bleu et par des rangs de perles blanches, l'un encadrant le visage, l'autre parlant également du cabochon, mais en arrière du front. Cette disposition de pierres précieuses dans la chevelure suggère plusieurs rapprochements avec des représentations de Vénus (voire de Néréide, Victoire) sur les pavements africains de la fin du IV^e s. et du V^e s. : ainsi à Sétif (J. LASSUS, *Vénus Marine*, dans *Colloque mosaïque gréco-romaine I*, Paris, 1965, p. 175-189, fig. 3 et d, vers 400), à Ain Témouchent (K. M. D. DUNBABIN, *op. cit.*, p. 151-152, fig. 143, fin IV^e/V^e s.), à Carthage, Maison de la Cachette (*ibid.*, p. 158, fig. 150, fin IV^e, début V^e s.) ; on mentionnera également un autre pavement de Carthage (Sidi Bou Saïd), conservé au British Museum (R. P. HENKS, *Catalogue of the Greek, Etruscan and Roman Paintings and Mosaics in the British Museum*, Londres, 1933, n° 59, p. 149, fig. 168, IV-VI^e s. ?). Cette disposition de pierres précieuses pourrait avoir été influencée par le type de diadème impérial mis à la mode par Constantin vers 324 (cf. *Age of Spirituality, Late Antique and Early Christian Art, Third to Seventh Century*, New York, 1979, n° 10, p. 16-18).

22 Les autres représentations d'Océan connues dans les provinces gauloises paraissent se situer entre 150 et 250. On notera en particulier la présence de ce thème sur trois pavements de Vienne, dont deux noirs et blancs et un polychrome (cf. J. LANCHA, *Recueil général des mosaïques de la Gaule*, III, *Narbonnaise*, 2, *Vienne*, Paris, 1981,

Ajoutons que cette thématique a connu en revanche une certaine vogue, à la fin de l'Antiquité, dans d'autres provinces de l'empire romain d'Occident, par exemple dans la Péninsule Ibérique²³ et en Angleterre²⁴.

À Maubourguet, le mosaïste a placé la face d'Océan, seule à l'intérieur d'un panneau carré, au centre du tapis. Une disposition analogue se retrouve sur d'autres mosaïques d'Océan²⁵, mais il est évident que ce principe général une fois adopté, plusieurs possibilités étaient offertes, selon l'organisation d'ensemble de l'espace. Alors qu'à Montréal-du-Gers, la solution choisie est particulièrement simple dans la mesure où la tête s'étale dans un champ carré (environ 1,80 m de côté) uniquement séparé des murs par une bordure et par une bande en marbre blanc, à Maubourguet, au contraire, on se trouve en présence d'une organisation extrêmement complexe ; aucun exemple précis de comparaison n'a été repéré pour le système de composition centrée utilisé. Le rapprochement le plus suggestif est fourni par une mosaïque de la villa de Brading, dans l'île de Wight ; on retrouve le même type de composition centrée avec croix en sautoir inscrite, mais celle-ci n'est pas enlacée à un carré sur la pointe, comme à Maubourguet²⁶.

Comparée aux autres représentations de têtes d'Océan actuellement connues, l'image de Maubourguet suggère plusieurs remarques. Premièrement, il apparaît que cette représen-

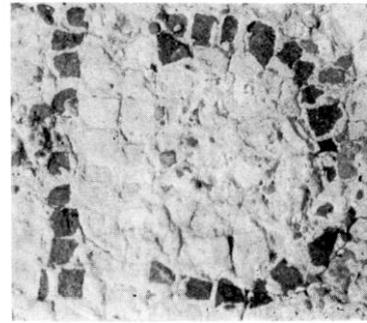
N° suppl. à *Gallia*, nos 277, 308, 393. Pour la mosaïque d'Aix-en-Provence, connue seulement par un mauvais dessin (A. DE CAUMONT, *Abécédaire ou rudiment d'Archéologie. Ère gallo-romaine*, Caen, 1870, p. 62 et fig. p. 66), une datation au III^e s. serait vraisemblable, selon M. Dampéne *Recueil des mosaïques des Bouches-du-Rhône et du Var*, thèse de 3^e cycle, Université d'Aix, 1981, n° 188, p. 335. Hors de la province de Narbonnaise, ce sujet est illustré principalement dans la région rhénane et en Suisse (voir exemples mentionnés par J. LANCHA, *op. cit.*, n° 308, observations).

23 De l'autre côté des Pyrénées, on retrouve notamment ce thème sur des pavements de villas, dans le nord de la Meseta : à Dueñas (P. DE PALOL, *Das Okeanos-Mosaik in der römischen Villa zu Dueñas (Prov. Palencia)*, dans *Madrider Mitteilungen*, Heidelberg, 8, 1967, p. 196-225, pl. 38-39, IV^e s. et à Quintanilla de la Cueva (M. A. GARCIA GUINEA, *Los mosaicos tardorromanos de Quintanilla de la Cueva (Palencia)*, *Colloque « Segovia y Archeologia Romana »*, 1974-1977, p. 187-191, pl. VIII, IV^e s.). Sur la diffusion de ce thème dans la Péninsule Ibérique à l'époque romaine, voir A. PAULIAN, *Le dieu Océan en Espagne : un thème de l'art hispano-romain*, dans *Mélanges de la Casa de Velázquez*, XV, 1979, p. 115-133.

24 En Angleterre, l'iconographie du dieu Neptune se rapproche singulièrement de celle d'Océan : cf. P. VOUTE, *op. cit.*, p. 659, qui évoque à ce propos la fameuse mosaïque de Frampton dans le Dorset. Ces deux divinités marines ont été représentées en buste ou sous forme de masque, sur une série de mosaïques : cf. exemples rassemblés par D. J. SMITH, *Mythological Figures and Scenes in Romano-British Mosaics*, dans *Roman Life and Art in Britain : British Archaeological Reports* 41 (i), 1977, p. 121-128. Parmi les treize pavements cités, dix sont datés du IV^e s. et appartiennent à des villas concentrées dans le Sud de l'Angleterre.

25 D'après les tableaux des différents modes de représentation d'Océan établis par L. Foucher (*op. cit.*, p. 143-145), cette disposition correspond au type B, 2°. Selon le classement proposé par P. de Palol (*op. cit.*, p. 215-217), notre tapis serait à rattacher au second groupe. Les pavements où Océan est figuré seul, au centre du champ, à l'intérieur d'un panneau carré, sont relativement peu nombreux et se rencontrent principalement dans les provinces de l'Occident romain : en Afrique du Nord, Lixus (M. PONSICH, *Une mosaïque du dieu Océan à Lixus*, dans *Bulletin d'Archéologie marocaine*, 6, 1966, p. 325, époque sévérienne ; Tingad (S. GERMAIN, *Les mosaïques de Tingad*, Paris, 1969, n° 136, pl. XLIII), El Haouria (L. POINSSOT, *Mosaïques d'El Haouria*, dans *Revue Africaine*, 1935, p. 183-206, fig. 3, IV^e s.) ; dans la Péninsule Ibérique, Cordoue (A. GARCIA Y BELLIDO, *Los mosaicos romanos de la Plaza de la Corrodera en Cordoba*, dans *Buletin de la Real Academia de la Historia*, CLVII, 1965, p. 185, pl. XLIII, fig. 15, III^e s.) ; en Angleterre, Verulamium (D. J. SMITH, *Roman Mosaics in Britain before the Fourth Century*, dans *Colloque mosaïque gréco-romaine* II, Paris, 1975, p. 275, pl. CXLV, date proposée 160-190 ; en Suisse, Münsingen (V. VON GONZENBACH, *Die römischen Mosaiken der Schweiz*, Bâle, 1961, pl. 15 et 16, troisième quart du II^e s.) ; la face d'Océan est elle-même placée dans un médaillon circulaire.

26 D. J. SMITH, *The Mosaic Pavements*, dans A. L. F. RIVET, *The Roman Villa in Britain*, London, 1970, p. 91-94, pl. 3-8, IV^e s.



9 a : Océan du *Glésia*, Montréal-du-Gers; b : détail du revers de l'inscription.

tation, tout en réunissant les caractéristiques iconographiques d'Océan²⁷, n'est directement comparable à aucune autre image de ce dieu, tant dans un contexte aquitain que dans le cadre plus vaste des provinces de l'empire.

Malgré la présence d'attributs communs, pinces, antennes, vaste chevelure, la tête d'Océan de Montréal-du-Gers (fig. 9)²⁸, n'offre aucun parallèle précis avec notre mosaïque :

27 Sur l'iconographie d'Océan en mosaïque, on se reportera aux récents travaux cités précédemment de L. Foucher (cf. note 19), de P. de Palol (cf. note 23), et de P. Voute (cf. note 14). Quelques nouvelles remarques de L. Foucher à ce sujet, dans son article, *Sur l'iconographie du dieu Océan*, dans *Caesardunum*, 10, 1975, p. 48-52.

28 Exposé depuis peu au Musée M. Larrieu-Duler à Lectours (Gers), le pavement peut être enfin examiné dans son aspect originel, à la suite de la restauration effectuée en 1980 par J.-L. Laffont (Atelier de Restauration

d'une part, le rendu des divers éléments n'est pas comparable, d'autre part, à Maubourguet, s'ajoutent d'autres motifs décoratifs, dauphins, coquille, bouton de fleur, lesquels contribuent à donner une allure très particulière à la face du dieu. On nous permettra d'ouvrir ici une parenthèse pour souligner l'intérêt de cette mosaïque de Montréal-du-Gers : l'image du dieu est en effet accompagnée, ce qui est exceptionnel, d'une inscription en caractères latins : OCIANUS (fig. 9 a)²⁹. Cette lecture jugée erronée par certains au moment de la découverte³⁰ semble devoir être retenue après examen du revers de la mosaïque (fig. 9 b) ; on précisera que cette notation phonétique correspond à une confusion entre les voyelles *i* et *e*, phénomène bien attesté dans le latin vulgaire de l'Antiquité tardive, en Gaule, tant par les inscriptions que par les sources textuelles³¹.

Si l'on considère l'autre mosaïque d'Océan connue dans le Sud-Ouest de la Gaule, celle de Saint-Rustice (fig. 10), les différences avec l'Océan de Maubourguet sont encore beaucoup plus manifestes, à la fois à cause du style et de l'iconographie générale du pavement. Malgré les nombreuses restaurations modernes et l'état lacunaire de certaines parties, on constate que la face du dieu, polychrome, également caractérisée par des pinces de crustacé, des antennes, une chevelure abondante et des dauphins jaillissant de la barbe³², relève d'une esthétique opposée, dans la tradition des grandes têtes majestueuses d'Afrique du Nord³³. Les sujets figurés qui sont associés à Océan situent en outre ce tapis dans une tout

de la ville de Toulouse) qui a fait disparaître les restitutions peintes de la fin du XIX^e s. Plusieurs détails, en particulier les pinces rouges dessinées par des torsades ombrées surmontées d'un motif en forme de croissant, semblent situer cette image dans la tradition iconographique des Océans d'Afrique du Nord. K. M. D. Dunbabin (*op. cit.*, p. 150, note 63) mentionne simplement à propos de cet Océan de Montréal qu'une influence africaine est possible.

29 A part Montréal, *Le Glésia*, un seul pavement, semble-t-il, présente une inscription en latin, identifiant le dieu : il s'agit de la fameuse mosaïque cosmologique de Mérida [A. BLANCO FRELJEIRO, *Corpus de Mosaicos romanos de España*, I, *Mosaicos romanos de Merida*, Madrid, 1978, n° 17, pl. 39].

30 *Bulletin de la Société de Borda*, 12, 1887, p. 260.

31 Ce phénomène est toutefois attesté principalement pour le *ē*, mais rarement pour le *ē*, en hiatus, comme ici (N. GAUTHIER, *Recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures à la Renaissance carolingienne*, I, *Première Belgique*, Paris, 1975, p. 62-63). Dans le latin vulgaire, la notation I ou E : - quand les voyelles sont en hiatus - semble rare avant l'époque tardive (cf. R. A. HAADSMAN, J. NUCHELMANS, *Précis de latin vulgaire*, Groningen, 1963, p. 23). La graphie Ocianus pour Oceanus paraît par ailleurs exceptionnelle ; un seul exemple a été repéré sur une inscription de Rome : *C.I.L.*, VI, 3, n° 21919. Il convient de préciser que cette inscription n'est connue que par des manuscrits, ce qui laisse subsister un doute sur l'authenticité de la graphie. Outre les témoignages épigraphiques, on évoquera le texte bien connu de Consentius, grammairien de Narbonne, qui relève chez les Gaulois au V^e siècle, une confusion entre les sons *i* et *e* (*Consentii, Ars de barbarismi et melaplasmis*, éd. M. Niedermann, Neuchâtel, 1937, p. 15, § 15).

32 L'Océan, exposé successivement au Musée des Augustins et au Musée Saint-Raymond à Toulouse, se trouve à l'Atelier de Restauration de la ville de Toulouse, où il sera prochainement restauré par J.-L. Laffont. On ne distingue à l'heure actuelle qu'une seule pince, sur le côté gauche du front ; les antennes et les dauphins sont lacunaires. On remarquera aussi les oreilles, matérialisées par une sorte de cornet d'où surgit un protomé d'animal marin (pour des exemples comparables, cf. V. VON GONZENBACH, *op. cit.*, pl. 16 et p. 138-139).

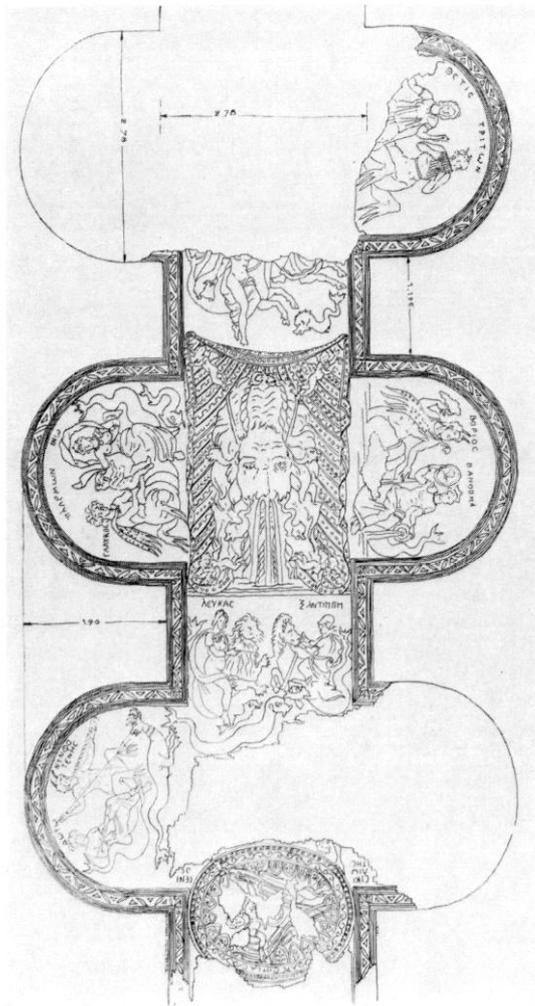
33 A propos de cet Océan de Saint-Rustice, K. M. D. Dunbabin (*op. cit.*, p. 150, note 63) signale simplement qu'on pourrait y voir une influence africaine. Du point de vue stylistique, cette image nous paraît se situer dans la lignée des grandes têtes expressives et dramatiques, comme celles de Thémétra (L. FOUCHER, *Thermes romains des environs d'Hadrumète*, Tunis, 1958, p. 22 et suiv., pl. IX, vers 200-250) ou de Sousse (L. FOUCHER, *Inventaire des mosaïques. Sousse*, Tunis, 1960, n° 57 041, milieu du II^e s.). Un certain nombre d'éléments confirme, semble-t-il, cette hypothèse. On évoquera en particulier les filets d'eau qui s'écoulent des lèvres ; ce détail a été repéré principalement sur des représentations d'Océan en Afrique du Nord : à Thémétra, à Sousse (cf. *supra*), à Althiburos (M. ENNAIFER, *La cité d'Althiburos et l'édifice des Asclepieia*, Tunis, 1976, p. 95, pl. XCII, vers 280-290) et à Carthage (R. P. HINKS, *op. cit.*, n° 15, p. 74-75, pl. XXVIII, II^e s. ?). Le tissu tendu par les amours suggère également des parallèles avec les mosaïques d'Afrique du Nord (voir *infra*, note 34).



10 Océan de Saint-Rustice.

autre ambiance culturelle : quatre amours ailés portant un bracelet à chaque poignet et à chaque bras et un collier orné d'un pendentif autour du cou (*bulla*), maintiennent les angles d'une étoffe richement décorée qui sert de toile de fond à la tête du dieu³⁴ ; d'autre part,

34 Cette composition rappelle singulièrement certaines représentations de Vénus marine sur les pavements africains ; on songera plus particulièrement à la Vénus des grands thermes de Thina (K. M. D. DUNBABIN, *op. cit.*, p. 105-106, fig. 18, fin du III^e s.). Cette façon de mettre en valeur l'image de la divinité, peu habituelle dans les mosaïques d'Océan, se retrouve cependant à Thina (M. FENDRI, *Découverte archéologique dans la région de Sfar. Mosaïque des Océans*, Tunis, 1963, p. 10, note 36, pl. XV r1, fin du III^e s. ?) ; deux amours maintiennent une guirlande au-dessus de la tête du dieu.



II Saint-Rustice :
dessin de l'ensemble du pavement
(d'après R. Lizop).

tout le reste du pavement est occupé par divers groupes de personnages mythologiques appartenant au panthéon océanique ou marin, parfaitement identifiables grâce aux inscriptions en lettres grecques qui les accompagnent (fig. 11)³⁵.

Lorsqu'on abandonne le Sud-Ouest de la Gaule pour examiner l'importante série de mosaïques figurant la face d'Océan, les éléments de comparaison restent très limités, non significatifs. Il est évident que le pavement de Maubourguet, par ses traits stylistiques, se rattache aux représentations tardives d'Océan rencontrées dans la partie occidentale de l'Empire, notamment dans la Péninsule Ibérique, en Afrique du Nord et en Angleterre³⁶,

35 La mosaïque recouvre une grande salle rectangulaire (13 m × 2,78 m) à absides. Voir R. Lizop, *op. cit.*, p. 223 et suiv. et pl. I. Sur l'attachement de l'aristocratie provinciale à la langue grecque, dans l'Occident romain, durant l'Antiquité tardive, cf. en dernier lieu, R. HANOUNE, *Une mosaïque de la maison n° 1 à Bulla Regia : encore une Muse?*, dans *101^e Congrès national des Sociétés Savantes* (Lille, 1976), Archéologie, Paris, 1978, p. 331-344, en particulier p. 343.

36 En ce qui concerne la Péninsule Ibérique et l'Angleterre, voir *supra*, notes 23 et 24. En Afrique du Nord, ce thème, surtout en faveur aux II-III^e s., est encore illustré au IV^e s., voire même un peu plus tard, sur divers pavements : Carthage (maison d'Ariane), El Haouria, Ain Témouchent et Cherchel (voir tableaux avec références de

mais il n'en demeure pas moins que cette image reste isolée, sans répondant direct. On est donc certainement en présence d'une production régionale, sinon locale, exécutée par un mosaïste qui a donné libre cours à son imagination et à sa fantaisie. Il n'empêche que l'artisan -- ou le commanditaire -- connaissait l'iconographie canonique du dieu Océan. Tous les détails iconographiques communément attestés ont été repris, mis en valeur : pinces, antennes, barbe limoneuse, dauphins ; à propos de ces derniers, on remarquera leur taille démesurée et leur corps particulièrement étiré qui sort curieusement du nez d'Océan, et non pas de la barbe ou des cheveux, comme il est habituel³⁷. L'aspect étrange, mi-humain mi-animal, commun à la plupart des images de ce dieu, a été accentué par la disproportion du visage et l'extrême simplification des traits. Toutefois, la principale innovation du mosaïste a consisté à placer au-dessus de la tête du dieu, une coquille agrémentée d'une feuille. L'expression de gravité sévère ou dramatique, propre à de multiples têtes d'Océan³⁸, fait place ici à une expression de gravité cocasse.

La face d'Océan, sur la mosaïque de Maubourguet, est entourée d'éléments aquatiques, dont quelques-uns, dauphins et coquilles, étaient déjà associés à la représentation du dieu. Le répertoire utilisé, à l'exception des motifs trapézoïdaux couverts de traits chenillés, est bien attesté sur les pavements tardifs du Sud-Ouest de la Gaule. Les dauphins en particulier apparaissent fréquemment, employés de diverses manières, mais toujours rendus schématiquement, caractérisés en général par une queue trifide rouge et des rostres prononcés. On les rencontre par exemple, associés à des poissons, des crustacés et des poulpes, sur une série de mosaïques marines, décorant pour la plupart des bassins ; on évoquera plus spécialement, en raison de la disposition héraldique des cétacés, le pavement du bassin triconque

L. FOUCHER, *op. cit.*, p. 143-144 ; la mosaïque des Océans de la maison d'Isguntus à Hippone, ici attribuée au IV^e s., doit être placée entre 210 et 260, d'après les récents sondages de J.-P. Morel : sur ce point, cf. notamment K. M. D. DUNBABIN, *op. cit.*, p. 238, 239). Il faut également ajouter à ce groupe tardif la mosaïque de Tellus, conservée à l'Antiquarium de Carthage (cf. P. VOUTE, *op. cit.*, p. 666, fig. 16). Signalons enfin que l'Océan de la maison des Protomés à Utique pourrait faire partie de ce groupe : M. A. ALEXANDER, S. BESROUR, M. ENNAÏFER, avec la contribution d'A. BEN ABED, C. DULÈRE, *Corpus des mosaïques de Tunisie*, I, fasc. 3, *Utique. Mosaïques sans localisation précise et El Alia*, Tunis, 1976, n° 274, pl. XVI, milieu du III^e s. Le pavement est sans doute plus tardif : cf. M. YACOUR, *Musée du Bardo*, Tunis, 1970, p. 93, IV^e s. D'après K. M. D. Dunbabin (*op. cit.*, p. 154), en Afrique du Nord, la valeur apotropaïque de l'image du dieu ne devient nettement explicite qu'à partir du IV^e s.

37 E. Acuña Castroviejo (*Mosaicos romanos de Hispania Citerior*, II, *Conventus Lucensis: Studia Archaeologica*, 24, Santiago de Compostelle, Valladolid, 1973, p. 20-36, fig. 5 à 7), à propos de l'Océan de Lugo, en Galice (daté dans la seconde moitié du III^e s., mais peut-être plus tardif) mentionne une série de mosaïques figurant Océan avec deux dauphins s'échappant de la barbe (voire des oreilles) : parmi les exemples cités pour le III^e s., certains pavements comme ceux de Frampton et de Wilhington sont à dater postérieurement, au IV^e s. ; d'autre part la datation à l'époque flavienne de l'Océan de Saint-Romain-en-Gal, a été depuis démentie : cf. en dernier lieu, J. LASCHA, *op. cit.*, n° 393, seconde moitié du III^e s. On pourrait enfin rajouter quelques exemples pour l'Afrique du Nord : Utique (maison des Protomés), Carthage (mosaïque de Tellus), Althiburos (Édifice des Aselepia) ; sur ces divers pavements, voir *supra*, notes 33 et 36. Cette façon d'associer les dauphins à la tête d'Océan a été repérée exclusivement en Occident, sur une série de mosaïques, le plus souvent polychromes (quelques exemples du III^e s. en noir et blanc) ; en Afrique du Nord, dans la Péninsule Ibérique, en Angleterre, en Italie, en France (une variante sur le pavement de Münsingen en Suisse, cf. V. VON GÖNZENBACH, *op. cit.*, pl. 16). Il ne semble pas, d'après les exemples rencontrés, que ce détail iconographique soit caractéristique d'une région ou d'une époque précise. On remarquera toutefois que cette iconographie est bien attestée pour les mosaïques de la fin de l'Antiquité et qu'on la retrouve également à cette époque dans le domaine de la torcétique, comme sur le plat de Mildenhall (cf. *Age of Spirituality*, *op. cit.*, n° 130, p. 151, IV^e s.).

38 Sur ce point, voir notamment J.-P. DARMON, *Nymfarum domus. Les pavements de la maison des Nymphes à Néapolis (Nabeul, Tunisie) et leur lecture*, Leiden, 1980, p. 88, 89.

de Jurançon, *Pont d'Oly*³⁹. Ce mode de représentation du dauphin par paire d'éléments affrontés, se retrouve sur plusieurs tapis, notamment à Nérac et à Bordeaux⁴⁰ : dans les deux cas, les dauphins sont séparés, comme à Maubourguet, par un vase. On notera aussi qu'une frise de paires de dauphins constitue la bordure de la mosaïque d'Océan de Montréal-du-Gers (fig. 9 a). Cette forme d'utilisation du motif semble, par contre, peu courante en Aquitaine⁴¹.

Les poissons sont également figurés sur de nombreuses mosaïques de cette région. En grande majorité non identifiables, ils appartiennent à la même catégorie de répertoire que les dauphins, auxquels ils sont souvent associés, dans les représentations de mer poissonneuse⁴². Il convient cependant de spécifier que les sujets aquatiques des rectangles a et c (fig. 5 a et c) qui regroupent des poissons et des canards, type de scène banale dans la mosaïque romaine⁴³, ne trouvent aucun parallèle sur le plan local. On remarquera simplement que des canards apparaissent sur quelques tapis, comme remplissage d'un élément géométrique (octogone, carré)⁴⁴. Parmi les autres motifs attestés à Maubourguet, il faut enfin prêter attention à la coquille : il s'agit en effet d'un ornement que les mosaïstes du Sud-Ouest de la Gaule ont fréquemment utilisé, sous des aspects divers, l'associant parfois comme ici à des sujets marins⁴⁵.

A l'inverse de la composition centrée qui semble être un *hapax* (voir *supra*, p. 162), les motifs géométriques qui décorent les rectangles (osselets adjacents, paires de pelles adossées, alternativement couchées et dressées), correspondent à des trames souvent rencontrées en Aquitaine, durant l'Antiquité tardive⁴⁶. On notera la façon particulière dont sont dessinés

39 *Recueil*, IV, 1, n° 151, pl. XCV.

40 Nérac [Lot-et-Garonne] : *Gallia*, XXIX, 1971, p. 355, fig. 36 ; Bordeaux : H. CROCHET, D. NOXY, *Le sanctuaire paléochrétien de la rue Arnaud-Miqueu à Bordeaux*, dans *Revue des Musées de Bordeaux*, 1969, p. 16-18, fig. 4 ; datation suggérée : fin du VI^e s.

41 Sur cette utilisation du dauphin comme motif de bordure, voir D. LEVI, *op. cit.*, p. 191, note 161 et surtout Kl. PARLASCA, *Die römischen Mosaiken in Deutschland*, Berlin, 1959 (Römisch-germanische Forschungen, XXIII), p. 40, note 4 et pl. 40, I.

42 Voir exemples mentionnés dans *Recueil*, IV, 1, n° 150.

43 On remarquera qu'aux V^e et VI^e s., ces représentations de poissons et de canards sont le plus souvent associées à des plantes aquatiques empruntées au paysage nilotique (ainsi à Qasr El-Lebia : E. ALFÉLDI-ROSENBAUM, J. WARD-PERKINS, *Justinianic Mosaic Pavements in Cyrenaican Churches*, Rome, 1980, p. 47, pl. 8, I. Le traitement des canards, en particulier, semble assez proche de celui des canards à Maubourguet).

44 Ainsi à Saint-Sever, sur un pavement de la villa d'*Augreilh* (inédit), à Orbessan (*Gallia*, 36, 1978, p. 419, fig. 28) et à Sorde-l'Abbaye (voir *supra*, note 12). On insistera plus particulièrement sur ce dernier pavement qui présente de nombreux points de comparaison avec notre tapis, tant au niveau du répertoire figuré (canards, poissons de part et d'autre d'un vase d'où sort un jet d'eau, que géométrique (rendu identique des tresses en laeis, même bordure en filets denticulés rouges).

45 Voir par exemple *Recueil*, IV, 1, n° 151, observations.

46 Sur la composition des paires de pelles, voir *Recueil*, IV, 1, n° 80. Le motif des osselets adjacents est également attesté sur une série de pavements aquitains, soit comme remplissage, soit comme décor couvrant du champ, traité en damier noir et blanc ou en polychromie. Pour l'Aquitaine méridionale, cf. Taron (*Recueil*, IV, 1, n° 114, simple fragment) ; Montréal-*Le Glesia* (*Bull. de la Société de Borda*, 1887, p. 263-264, fig. 1) ; Montréal-*Séviac* (*Gallia*, XXII, 1964, p. 453, fig. 29) ; dans la même villa, deux autres tapis avec ce motif des osselets adjacents, non publiés ; Auch : R. METIVIER, *Mosaïque découverte à Auch*, dans *Bulletin de la Société Archéologique, historique, littéraire et scientifique du Gers*, XIII, 1912, p. 161 ; Sarbazan : J.-E. DUFOURCET, E. TAILLEBOIS, G. CAMADE, *L'Aquitaine historique et monumentale*, I, Dax, 1890, p. 256. Le motif se retrouve à Bordeaux (*Inventaire*, n° 182) ; une photographie en couleur dans R. MAGNEN, *Le Vieux quartier Saint-Christoly*, Bordeaux, 1963, p. 32, et au nord de la Garonne, sur une série de pavements de la fin de l'Antiquité : cf. par exemple Camblandes (*Gallia*, XXVII, 1962, p. 354, fig. 15) et Loupiac (*Gallia*, IX, 1954, p. 210, fig. 14).

la plupart des motifs (fig. 1 et 7) : contour blanc, filet intérieur noir délimitant une figure emboîtée colorée. Attestée sur un nombre limité de pavements du Sud-Ouest, cette manière de tracer certains motifs géométriques, tels que les pelles et les osselets, se retrouve principalement, semble-t-il, sur des mosaïques très tardives (v^e-vi^e siècles), par exemple en Italie du Nord et en Afrique du Nord⁴⁷.

Cette mosaïque illustre donc parfaitement la production des ateliers de mosaïstes du Sud-Ouest à la fin de l'Antiquité. Le répertoire, on vient de le voir, se rattache à un fonds iconographique commun à une série de pavements. Sont également caractéristiques le choix des matériaux⁴⁸ et le style très libre marqué par la recherche de linéarité et la tendance à réduire le décor figuratif à des volumes géométriques. Autre trait spécifique de cette production, sans nul doute le plus intéressant, c'est la part d'improvisation, de créativité du mosaïste par rapport aux formules reçues. L'image d'Océan constitue à ce titre un exemple remarquable. Toutefois, comme on l'a déjà évoqué⁴⁹, l'originalité dont témoignent certains pavements du Sud-Ouest de la Gaule durant l'Antiquité tardive, ne saurait être envisagée comme un phénomène isolé : une esthétique nouvelle, un besoin de créativité caractérise à cette époque la production artistique dans diverses provinces de la Méditerranée, notamment en Afrique où P.-A. Février observe « une rupture dans l'esthétique qui répond à la transformation de l'ensemble du monde méditerranéen. Rupture qui donne une vie nouvelle à des thèmes hérités de la mythologie traditionnelle ou empruntés à la vie quotidienne »⁵⁰.

Si le contexte général de la fouille et l'analyse stylistique permettent de situer avec certitude ce pavement dans l'ambiance de l'Antiquité tardive, il semble en revanche très difficile, voire impossible, de fixer une date absolue. On rappellera que la fouille n'a fourni aucun élément précis de chronologie et que les documents de comparaison repérés dans un milieu géographique proche apportent des informations limitées, étant donné le caractère ponctuel de ces rapprochements et l'incertitude des datations, soit qu'il s'agisse de découvertes du xix^e siècle comme à Montréal-du-Gers, *Le Glésia*, et à Saint-Rustice, soit que la fouille n'ait permis de fixer qu'un *terminus* ou une chronologie relative.

A première vue, l'extrême schématisation des sujets figurés, les maladresses d'exécution seraient en faveur d'une datation très basse, mais il ne faut pas oublier que des caractéristiques analogues apparaissent sur de nombreuses mosaïques provinciales dès le

47 En Aquitaine, on a repéré des osselets traités de manière analogue uniquement sur une mosaïque de Bordeaux (cf. *supra*, note 46). En revanche, ce traitement est bien attesté à Ravenne, au vi^e s., sur plusieurs pavements : R. FARTOLI, *Pavimenti musivi di Ravenna paleocristiana*, Ravenne, 1975, fig. 3, p. 17 ; fig. 8, p. 23 ; fig. 106, p. 208. Des pelles polychromes, au contour blanc, se retrouvent également à Bordeaux, sur le même pavement. En dehors du Sud-Ouest de la Gaule, on observe les mêmes caractéristiques dans le rendu des pelles, sur la mosaïque de la nef de la basilique de Cresconius à Djémila [début v^e ? milieu vi^e s. ? cf. P.-A. FÉVRIER, *Remarques sur les mosaïques de basse époque à Djémila (Algérie)*, dans *Bull. Soc. nat. des Antiquaires de France*, 1965, p. 89-92].

48 On notera en particulier l'emploi de marbre gris bleuté pour le rendu des coquilles et du bouton de fleur trifide ; le même matériau utilisé pour les mêmes motifs se retrouve sur de nombreux pavements aquitains (voir par exemple *Recueil*, IV, 1, n^o 58, pl. XVIII).

49 Voir notamment, C. BALMELLE, *Le décor végétal des pavements d'Aquitaine*, dans *Les dossiers de l'Archéologie*, *Archeologia*, n^o 15, mars-avril 1976, p. 75.

50 P.-A. FÉVRIER, *Conditions économiques et sociales de la création artistique en Afrique à la fin de l'Antiquité*, *XVII^e Corso di Cultura sull'Arte Ravennate e Bizantina*, Ravenne, 1970, p. 186-187.

iv^e siècle, par exemple en Angleterre⁵¹. En revanche, certains détails dans le tracé des éléments géométriques (lacs de tresses, osselets, peltes) semblent correspondre à des particularités techniques bien attestées aux v^e et vi^e siècles, dans l'ensemble du monde méditerranéen. Dans ces conditions, on serait tenté de proposer pour le pavement de Maubourguet, une datation postérieure au iv^e siècle. L'organisation de l'espace dans les panneaux rectangulaires décorés de canards et de poissons, inciterait également à retenir cette proposition⁵².

Il resterait enfin à évoquer le poids de la tradition antique, dont témoignent tant les textes que les vestiges archéologiques, non seulement au iv^e mais encore aux v^e et vi^e siècles. La survivance des thèmes mythologiques dans l'art décoratif, reflet d'une tradition classique restée vivante dans l'aristocratie riche et cultivée, et aussi dans les milieux plus modestes, constitue l'une des réalités de cette période complexe qu'est l'Antiquité tardive, comme a si bien mis en évidence, récemment, l'exposition organisée par K. Weitzmann, au Metropolitan Museum de New York⁵³.

Ainsi, cette mosaïque de Maubourguet, où l'on relève à la fois une rupture dans l'esthétique et une continuité dans l'iconographie, s'inscrit-elle parfaitement dans la production artistique de l'Antiquité tardive. On ajoutera que cette continuité thématique ne semble pas purement formelle ; l'image du dieu, entourée d'animaux aquatiques et marins, pourrait avoir conservé sa signification originelle de père de toutes les eaux.

Catherine BALMELLE et Sylvain DOUSSAU
(C.N.R.S.)

51 On songera par exemple à la représentation de Vénus sur le pavement de Rudston (York), ou à la scène d'Apollon et Marsyas sur le pavement de Lenthay (Dorset) ; cf. D. J. SMITH, *op. cit.* (voir note 26), p. 107, 118, 119, pl. 3.20 et 3.31.

52 On évoquera en particulier le pavement de la basilique Hypsilometôpon à Lesbos (S. PELEKANIDIS, *op. cit.*, n° 123, pl. 114, vi^e s.) ainsi que le pavement de la basilique justinienne de Qasr-El-Lebia (E. ALFÖLDI-ROSENBAUM, J. WARD-PERKINS, *op. cit.*, pl. 8, 1 et 2).

53 Sur cette exposition (novembre 1977-février 1978), voir Catalogue, *Age of Spirituality* (cf. *supra*, note 21).

N.B. -- Je remercie vivement M^{me} J. Labrousse et M. J.-L. Laffont d'avoir eu l'amabilité de nous communiquer des photographies des mosaïques de Saint-Rustice et de Montréal-du-Gers. Fig. 10, cliché A.M.P., Mairie de Toulouse ; fig. 9 a, cliché P. Duverger et 9 b, cliché J.-L. Laffont. Les fig. 2 et 3 sont de S. Doussau et les fig. 4 à 8 de C. Balmelle.